



FI Europe
Paris Nord, Villepinte - Paris, France
1-3 décembre 2015

Le Groupe Export s'associe avec son homologue Ontarien, Canadian Food Exporters Association (CFEA), pour inviter les entreprises québécoises à exposer au salon **FI Europe**. Ce salon, présenté aux deux ans, est dédié aux ingrédients alimentaires et attend la présence de plus de 26 000 professionnels du secteur, provenant de plus de 100 pays.

Saisissez votre chance de proposer vos intrants aux principaux industriels du monde dont : Pepsico, Coca Cola, Mars, Heineken, Unilever, Sara Lee, Nestle, Danone, et plusieurs autres...

Vous êtes donc conviés à y exposer avec le Groupe Export agroalimentaire à l'intérieur du pavillon du Canada. Voici les avantages de la formule :

Participez à cette foire en formule générique, sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :**

- remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique par entreprise exposante;
- remboursement d'un per diem de 200\$/jour pour une personne par entreprise, pour un maximum de 3 jours;
- vous ne paierez que 25% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ de dépenses admissibles par entreprise;
- vous ne paierez que 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ de dépenses admissibles par entreprise);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par une représentante du Groupe Export.

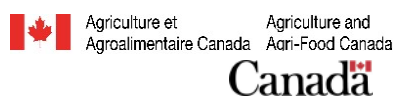
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 juillet 2015

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon:
(450) 649-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

**Sujet à l'approbation des fonds du programme Agri-Marketing 2015-2016 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du programme *Exportateurs de classe mondiale 2015-2016* du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. **

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 649-6266 1 800 563-9767
F (450) 649-6255
info@groupeexport.ca



Formulaire de participation



FI Europe

Paris Nord, Villepinte - Paris, France

1-3 décembre 2015

Tarif membre, participation en formule générique:

- Kiosque 12m2. 7 975,00 \$CAD
 Kiosque 9m2. 5 975,00 \$CAD

Consolidation :

- Oui, nous souhaitons participer à la consolidation des échantillons organisée par le Groupe Export.
 Non, nous ne participerons pas à la consolidation des échantillons.

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2015.

- Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 675.00 \$ CAD (plus taxes)

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Entreprise : | |
| Personne contact : | |
| Produits : | |
| Adresse : | |
| Ville : | |
| Code postal : | |
| Téléphone : | Télécopieur : |
| Site Internet : | |
| Courriel : | |
| Signature (personne autorisée): | Date : |

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 210.

Date limite d'inscription : 16 juillet 2015

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-649-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 649-6266 1 800 563-9767
F (450) 649-6255
info@groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 210.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

1971, Léonard-De Vinci
Sainte-Julie (Québec)
Canada J3E 1Y9
T (450) 649-6266 1 800 563-9767
F (450) 649-6255
info@groupeexport.ca